



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

automobiles et cycles

Question écrite n° 75475

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur les effets du diesel. Selon une étude britannique, chaque année l'inhalation de particules émises par les véhicules diesel ferait des dizaines de milliers de victimes. Il est révélé que chez un grand nombre des sujets ont été retrouvé des traces de PM10, très petites particules pouvant se loger au plus profond des tissus pulmonaires. Cette étude est appuyée par le constat de certains pneumologues, qui considèrent les moteurs diesel comme une des causes majeures du cancer du poumon. D'après l'O.M.S., leurs émissions contribueraient chaque année à la mort prématurée de plus d'un demi million de personnes dans le monde. Aussi, il lui demande de lui indiquer son sentiment sur la question et si des mesures sont à prévoir à l'avenir.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75475

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1954